



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

A 10 bis et RN 143

Question orale n° 1164

## Texte de la question

M. Jean-Jacques Descamps attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les difficultés de la Touraine du Sud en matière d'accès routiers. Le désenclavement pourrait être largement réalisé si l'on engageait plus rapidement l'amélioration de la RN 143 reliant Tours à Loches et si l'on imaginait un tracé plus favorable pour l'A 10 bis qui a été envisagé pour doubler l'A 10 dans sa traversée de la région Centre. Pour la RN 143, l'utilisation des crédits prévus au 11<sup>e</sup> Plan n'est toujours pas programmée avec précision. Quant à l'A 10 bis, l'avis des collectivités locales autres que celles concernées par le schéma de développement et d'aménagement de l'agglomération tourangelle, n'a pas encore été sollicité alors que des solutions semblent déjà envisagées pour doubler l'actuelle A 10, au seul profit de l'agglomération. Il le prie de bien vouloir lui donner l'état d'avancement des réflexions des services du ministère sur ces deux dossiers et de lui préciser la nature des aménagements de la RN 143 qui pourront être réalisés d'ici 1998.

## Texte de la réponse

M. le président. M. Jean-Jacques Descamps a présenté une question no 1164.

La parole est à M. Jean-Jacques Descamps, pour exposer sa question.

M. Jean-Jacques Descamps. Monsieur le ministre délégué au logement, je souhaite attirer votre attention sur les difficultés que rencontre la Touraine du Sud, en particulier s'agissant des accès routiers.

En effet, ce territoire, reconnu par la DATAR comme zone de revitalisation rurale et éligible par l'Union européenne aux fonds structurels prévus à l'objectif 5 b, a besoin, pour son développement économique, de voies d'accès rapides aux principaux nœuds autoroutiers situés en bordure de la métropole tourangelle. Le désenclavement pourrait être largement réalisé si l'on engageait plus rapidement l'amélioration nécessaire de la route nationale 143 reliant Tours à Loches et à Chateauroux et si un tracé plus favorable de l'A 10 bis prévue dans les plans à long terme était envisagé pour doubler l'A 10 dans la traversée de la région Centre.

Pour la route nationale 143, l'utilisation des crédits prévus au XI<sup>e</sup> Plan pour 30 millions de francs - quinze millions de francs de l'État, 15 millions de francs des collectivités - auxquels il avait été ajouté, à la demande de votre prédécesseur Bernard Bosson, un crédit supplémentaire de 10 millions de francs abondé de la même somme par les collectivités, soit un total de 50 millions de francs, n'est toujours pas programmée avec précision. Les travaux prévus ne pourraient-ils pas être engagés avant 1998 ou 1999. Or des aménagements urgents deviennent indispensables car la fréquentation de plus en plus importante de cette route à deux voies, grâce au démarrage d'activités du à l'impulsion des acteurs locaux, la rend très dangereuse et représente un obstacle à ce développement du Lochois, pourtant bien engagé.

Quant à l'A 10 bis, l'avis des collectivités locales autres que celles concernées par le schéma de développement et d'aménagement de l'agglomération tourangelle, situées strictement autour de la ville de Tours, n'a pas encore été sollicité alors que des solutions semblent envisagées pour doubler l'actuelle A 10, au seul profit de l'agglomération tourangelle.

Je vous prie, monsieur le ministre, de bien vouloir me donner l'état d'avancement des réflexions des services du ministère concerné sur ce dossier, de me préciser, si vous le pouvez, la nature des aménagements de la route

nationale 143 qui devront-etre realisees d'ici a 1998, et de me faire part des perspectives, en cours d'etude, concernant le trace de l'A 10 bis.

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue au logement.

M. Pierre-Andre Perissol, ministre delegue au logement. Monsieur le depute, permettez-moi d'abord d'excuser l'absence de Mme Idrac, qui se trouve en voyage en Asie, et de M. Bernard Pons. Je tiens ensuite a saluer en vous, le defenseur et l'avocat de la Touraine du Sud, magnifique region que vous m'avez donne l'occasion de visiter.

En ce qui concerne l'aménagement de la route nationale 143 entre Tours et Loches, je puis vous preciser que le montant de 30 millions de francs, inscrit au contrat de Plan dans votre departement, est destine a aménager a deux fois deux voies la section comprise entre le boulevard peripherique Sud de Tours et la future autoroute A 85 devant relier Tours a Vierzon. Cet aménagement doit faire l'objet d'une enquete prealable a la declaration d'utilite publique au debut de l'annee prochaine.

En outre, l'Etat s'est engage, hors contrat de Plan, a apporter une participation financiere de 10 millions de francs pour la remise en etat de la route nationale 143 entre le futur echangeur avec l'autoroute A 85 et le carrefour avec la route departementale 85. Je me rejouis de la decision du conseil regional et du conseil general d'accompagner cet effort par un financement supplementaire d'un montant equivalent. Ces travaux pourront intervenir dans le prolongement de ceux prevus au contrat de Plan.

Pour la suite, une etude d'ensemble sur l'itineraire entre Tours et Chateauroux devrait aboutir, d'ici a la fin de l'annee, a la definition des aménagements les plus prioritaires a realiser au prochain contrat de Plan.

S'agissant du doublement de l'A 10, des etudes sont effectivement en cours dans le cadre de la revision du schema directeur routier national prevu par la loi d'orientation pour l'aménagement et le developpement du territoire du 4 fevrier 1995.

Plusieurs hypotheses sont envisagees, notamment au niveau d'un contournement de Tours, plus ou moins proche de l'agglomeration. Je puis vous assurer que les resultats de ces etudes, tenant compte a la fois des trafics et des impacts sur les territoires traverses, au point de vue socio-economique et sur le plan de l'environnement, feront l'objet d'une concertation avec l'ensemble des elus et des responsables socio-economiques concernes.

Tels sont, monsieur le depute, les elements d'appréciation que Mme Anne-Marie Idrac souhaitait vous communiquer.

M. le president. La parole est a M. Jean-Jacques Descamps.

M. Jean-Jacques Descamps. Monsieur le ministre, je vous remercie des paroles aimables que vous avez eues pour la Touraine du Sud et de ce que vous nous avez dit sur la RN 143.

S'agissant de l'A 10 bis, je souhaite simplement que les services prennent bien en consideration le besoin de desenclavement de cette Touraine du Sud et engagent tres vite la concertation sur un trace qui s'ecarte un peu de celui qui nous avait ete annonce et qui se trouve dans les cartons de votre administration de la direction des routes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Descamps Jean-Jacques](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1164

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** équipement, logement, transports et tourisme

**Ministère attributaire :** équipement, logement, transports et tourisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 octobre 1996, page 5049

**Réponse publiée le :** 9 octobre 1996, page 5157

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 octobre 1996